

# Préparation aux épreuves E5/E7 du Bac Pro TCVA



9 mois



Sessions régulières



Formation à distance

## OBJECTIFS

Faciliter l'obtention du droit à vendre, élever, présenter des animaux non domestiques et obtenir le Certificat de Capacité Animaux Non Domestiques.

## POUR QUI ?

- Salarié en démarche de reconversion professionnelle
- Professionnel du secteur souhaitant se professionnaliser
- Demandeur d'emploi inscrit à Pôle Emploi

## COMPÉTENCES

**Au terme de la formation, l'apprenant sera capable de :**

- Disposer des connaissances scientifiques et technologiques liées à l'animal, son milieu et l'environnement nécessaires à son activité professionnelle
- Mettre en œuvre les techniques commerciales pour optimiser son activité dans le rayon réception, l'entretien, la préparation et la vente d'animaux dans le respect du bien-être animal et de l'environnement
- Acquérir les connaissances de base relatives au cadre réglementaire des établissements de vente en animalerie

## PRÉ-REQUIS

Être titulaire d'un diplôme de niveau 4 et pour les candidats ne justifiant pas de diplôme : avoir 3 ans d'expérience dans le secteur d'activité

**INSCRIPTION & INFOS :**  
Annie DEMAY - 05 55 60 95 95  
[cfppa.magnac-bellac@educagri.fr](mailto:cfppa.magnac-bellac@educagri.fr)

## CFPPA Les Vaseix - Bellac

### Site des Vaseix

Domaine des Vaseix  
87430 VERNEUIL-SUR-VIENNE  
05 55 48 44 30  
[cfppa.limoges@educagri.fr](mailto:cfppa.limoges@educagri.fr)

### Site de Bellac

7 rue des Rochettes  
87300 BELLAC  
05 55 60 95 95  
[cfppa.magnac-bellac@educagri.fr](mailto:cfppa.magnac-bellac@educagri.fr)

# Programme de la Préparation aux épreuves E5 et E7 du Bac Pro TCVA

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- nous procédons à un envoi progressif de cours sur la plateforme Classroom
- vous n'êtes pas seul(e) pendant votre formation : pour vous accompagner au mieux, 6 périodes minimum de suivi de votre parcours sont programmées pendant la formation
- 1 visio conférence de "lancement" de l'action est organisée : présentation de l'équipe (pédagogique et administrative), du groupe d'apprenants, de la plateforme, du contenu de la formation, des examens, du suivi,...
- 6 visioconférences thématiques sont organisées : approfondissement d'un sujet, échanges sur la compréhension des contenus, ...
- **alternance** de phases de formation théorique et de recherches est organisée pour une meilleure assimilation des savoir-faire.

## PROFIL DES FORMATEURS

Formateurs techniques spécialisés en animalerie et professionnels de la branche.

## CONTENU

<b>MODULE 1</b>	<p><b>Connaissances scientifiques et technologiques liées à l'animal, son milieu et l'environnement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Acquérir et consolider les savoirs et les savoir-faire biologiques et écologiques nécessaires à la mise en œuvre raisonnée des techniques animalières, dans le respect du bien-être animal et de l'environnement</li> <li>➤ Acquérir et consolider les savoirs et savoir-faire en physique chimie nécessaires à la mise en œuvre des techniques animalières</li> </ul>	84 h
<b>MODULE 2</b>	<p><b>Mettre en œuvre les techniques commerciales pour optimiser son activité dans le rayon</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Mettre en œuvre la négociation commerciale</li> <li>➤ Animer le point de vente</li> <li>➤ Maîtriser le merchandising</li> </ul>	60 h
<b>MODULE 3</b>	<p><b>Organiser, réaliser et contrôler les principales opérations techniques nécessaires à la réception, l'entretien, la préparation et la vente des animaux dans le respect du bien-être animal et de l'environnement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Approfondir les connaissances relatives aux espèces animales et végétales commercialisées</li> <li>➤ Prendre en charge les opérations d'approvisionnement, de réception, d'entretien et de suivi de rayon</li> <li>➤ Approfondir les connaissances sur les équipements, matériels, produits, accessoires et leur utilisation</li> </ul>	210 h
<b>MODULE 4</b>	<p><b>Acquérir les connaissances de base relatives au cadre réglementaire des établissements de vente en animalerie</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Identifier les objectifs et l'organisation de la réglementation de la protection animal</li> <li>➤ Mettre en œuvre les démarches administrative relative à l'activité</li> </ul>	28 h
<b>TOTAL PARCOURS COMPLET</b>		<b>382 h</b>

## VALIDATION

Les validations sont réalisées sous forme d'épreuves écrites, orales et pratiques organisées par le Ministère de l'Agriculture. Non possibilité de valider des blocs de compétence.

## LES +

4 semaines de stage possible, à la demande  
Pour une meilleure qualité de votre suivi, la taille du groupe est à dimension « humaine »  
Vous pouvez continuer à travailler tout en préparant l'examen.

## DÉLAIS D'ACCÈS

Selon les résultats de votre positionnement.

## TARIFS

3056 €. Possibilité de financement via des fonds de formation selon votre statut : nous consulter pour plus de renseignements et la mise en place d'un dossier de financement.

## FRAIS PÉDAGOGIQUES

Aucun.

## VALIDATION

**Les validations sont réalisées sous forme d'épreuves écrites, orales et pratiques organisées par le Ministère de l'Agriculture.**

Non possibilité de valider des blocs de compétence.

Non possibilité de faire la formation en alternance.

## CHIFFRES CLÉS

Les taux de réussite, taux de satisfaction et taux d'insertion sont disponibles sur notre site internet : [www.cfppa.epl-limoges-nord87.fr](http://www.cfppa.epl-limoges-nord87.fr)

## ET APRÈS ?

Suite à cette formation vous pouvez vous renseigner via notre site internet sur nos autres formations.